

ASSOCIATION FONCIÈRE DE RUMERSHEIM

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Membres titulaires : 8
Membres présents : 7
Affiché le : 01/02/2024

SÉANCE DU 25 JANVIER 2024

Sous la présidence de M. Joseph BURGER, Président de l'Association Foncière de RUMERSHEIM

Étaient présents :

Membres titulaires : Mme Anne JOST, M. Bernard GRASSER, M. Pierre LUX, M. Claude KEITH, M. Marcel GRIES, M. Christophe DISS

Membres suppléants : M. Michel WENDLING, M. Jean GILLIG, M. Sébastien HAGER,

Absents : M. le Délégué du Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt, M. Jean-Marie EBEL

7. OBJET : CESSION D'UNE PARCELLE POUR LA CREATION D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE GIMBRETT ET RUMERSHEIM

Dans le cadre d'un projet de création d'une piste cyclable entre Gimbrett et Rumersheim, la commune souhaite acquérir la parcelle correspondante au chemin d'exploitation appartenant à l'association foncière de Rumersheim ci-dessous :

- chemin d'exploitation cadastré 419 section 23 parcelle n°105 pour une superficie de 4320 m² et d'environ 965,82 mètres linéaires

Le Bureau après délibération,

DÉCIDE de céder la parcelle ci-dessus à l'euro symbolique,

AUTORISE le président à signer l'acte administratif correspondant qui sera rédigé par la commune.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

Pour copie conforme,

Le Président,
M. Joseph BURGER

Membre du bureau,
La Maire Déléguée, Mme Anne JOST

